

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2013

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2013

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 11 Avril 2013 et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué un examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT, comprenant le bilan au 30 juin 2013, ainsi que l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total bilan de 48.233.125 dinars et un résultat net de la période allant du 1^{er} avril 2013 au 30 juin 2013 de 445.713 dinars.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels arrêtés au 30 juin 2013 ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observations

L'abonnement des honoraires d'audit relatifs à l'année 2013 se fait sur la base des honoraires de l'exercice 2012. Toutefois, l'estimation des dits honoraires a été faite sur la base des honoraires découlant des états financiers arrêtés au 31 décembre 2011. En conséquence, les honoraires ont été minorés pour 7 995 dinars, ce qui a eu pour effet de minorer les charges du premier semestre pour 3967 dinars et de majorer la valeur liquidative au 30 juin 2013 de 8 millimes.

En outre, les frais de publication relatifs à la tenue de l'assemblée générale ordinaire de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT, ont été imputés en totalité sur la période pour un montant de 3 117 Dinars, sans procéder à l'abonnement de cette charge sur tout l'exercice, cette omission a eu pour effet de minorer la valeur liquidative au 30 juin 2013 pour 5 millimes.

Par ailleurs, les charges du premier semestre ne prennent pas en compte des agios débiteurs figurant sur le relevé bancaire de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT pour un montant de 5 369 dinars. Le gestionnaire a contesté la réalité de ces agios auprès de la banque de l'habitat par une réclamation notifiée par mail en date du 13 février 2013. Toutefois, cette réclamation demeure sans suite à ce jour. La prise en compte éventuelle de ces charges pour le calcul de la valeur liquidative du 30 juin 2013 aurait pour effet de minorer cette dernière de 11 millimes.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT des normes prudentielles prévues par l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit code.

De cette appréciation, il ressort que la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT a employé 10,45% de son actif en titres émis ou garantis par la banque de l'Habitat. Cette proportion est en dessus du seuil maximum fixé à 10% par l'article 29 de la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001.

Par ailleurs, nous n'avons pas pu vérifier la conformité de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT par rapport au §2 de l'article 29 du code des OPCVM en raison de l'indisponibilité d'informations sur les émissions des billets de trésorerie effectués par chacun des émetteurs. En effet, les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent détenir plus de 10% d'une même catégorie de valeurs mobilières d'un même émetteur, sauf s'il s'agit de l'Etat, des collectivités locales ou de valeurs mobilières garanties par l'Etat.

Tunis, le 30 juillet 2012

Le commissaire aux comptes :

Samir Labidi

BILAN
au 30 juin 2013
(Unité : 1000 TND)

	Notes	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
<u>ACTIF</u>				
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	41 095,308	34 079,136	36 493,897
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		1 042,619	4 993,086	2 433,969
b - Obligations et Valeurs assimilées		40 052,689	29 086,050	34 059,928
c - Autres Valeurs		-	-	
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		7 137,817	9 401,132	17 095,113
a - Placement monétaires	3-3	7 055,287	6 492,670	13 987,828
b – Disponibilités	3-11	82,530	2 908,462	3 107,285
AC 3 - Créances d'exploitation		-	-	-
AC 4 - Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		48 233,125	43 480,268	53 589,010
<u>PASSIF</u>				
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-7	103,445	85,949	111,505
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-8	27,764	0,325	16,281
TOTAL PASSIF		131,209	86,274	127,786
<u>ACTIF NET</u>				
CP 1 –Capital	3-5	47 268,269	42 553,439	51 642,038
CP 2 - Sommes distribuables	3-6	833,646	840,555	1 819,186
a - Sommes distrib.des exercices antérieurs		0,444	0,235	0,284
b - Sommes distribuables de l'exercice en cours		833,202	840,320	1 818,902
ACTIF NET		48 101,915	43 393,994	53 461,224
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		48 233,125	43 480,268	53 589,010

ETAT DE RESULTAT

Période allant du 01^{er} avril au 30 juin 2013

(Unité: 1000 TND)

	Notes	Période du 01/04/2013 Au 30/06/2013	Période du 01/01/2013 Au 30/06/2013	Période du 01/04/2012 Au 30/06/2012	Période du 01/01/2012 Au 30/06/2012	Période du 01/01/2012 Au 31/12/2012
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille – titres</u>	3-2	461,096	842,257	507,871	825,440	1 483,068
a - Dividendes		28,724	28,724	193,652	193,652	193,652
b - Revenus des obligations et valeurs assimilés		432,372	813,533	314,219	631,789	1 289,416
c - Revenus des autres valeurs		-	-	-	-	-
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-4	121,134	289,809	78,409	156,662	453,599
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		582,230	1 132,066	586,280	982,103	1 936,667
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-9	103,445	218,504	85,949	171,322	372,975
REVENU NET DES PLACEMENTS		478,785	913,562	500,331	810,781	1 563,692
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-	0,002	0,002	-
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-10	20,351	39,087	19,135	33,869	70,109
RESULTAT D'EXPLOITATION		458,434	874,475	481,198	776,914	1 493,583
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>	-	39,676	- 41,274	62,417	63,406	325,319
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		418,758	833,201	543,615	840,320	1 818,902
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		39,676	41,274	-62,417	-63,406	-325,319
* Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	-	34,994	- 19,464	-154,348	-118,079	1,190
* +/- valeurs réalisées sur cession des titres		22,273	48,620	9,779	13,384	-22,674
* Frais de négociation		-	-	-	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		445,713	903,631	336,629	672,219	1 472,099

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période allant du 01^{er} avril au 30 juin 2013
 (Unité : 1000 TND)

	<i>Période du</i> 01/04/2013 <i>Au</i> 30/06/2013	<i>Période du</i> 01/01/2013 <i>Au</i> 30/06/2013	<i>Période du</i> 01/04/2012 <i>Au</i> 30/06/2012	<i>Période du</i> 01/01/2012 <i>Au</i> 30/06/2012	<i>Période du</i> 01/01/2012 <i>Au</i> 31/12/2012
AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation					
a - Résultat d'exploitation	458,434	874,475	481,198	776,914	1 493,583
b - Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	-34,994	-19,464	-154,348	-118,079	1,190
c - +/- valeurs réalisées sur cession de titres	22,273	48,620	9,779	13,384	-22,674
d - Frais de négociation de titres	-	-	-	-	-
AN 2 - Distribution des dividendes	1 648,073	1 648,073	1 305,903	1 305,903	1 305,903
AN 3 - Transaction sur le capital					
a – Souscriptions	1 274,056	32 643,311	6 260,482	8 554,098	28 053,381
* Capital	1 243,900	31 436,000	6 145,100	8 357,900	27 363,400
* Régularisation des sommes non distrib.	-0,907	-26,751	-10,143	-10,689	-48,476
* Régularisations des sommes distrib.	31,063	1 234,062	125,525	206,887	738,457
* Droits d'entrée					
b – Rachats	6 734,982	37 258,179	2 593,272	4 294,022	14 525,954
* Capital	6 468,300	35 840,100	2 527,300	4 167,200	14 151,700
* Régularisation des sommes non distrib.	-3,584	-27,926	-2,499	-2,792	-24,968
* Régularisation des sommes distrib.	270,266	1 446,005	68,471	129,614	399,222
* Droits de sortie					
AN 4 - Actif Net					
a - En début de période	54 765,202	53 461,224	40 696,058	39 767,602	39 767,602
b - En fin de période	48 101,915	48 101,915	43 393,994	43 393,994	53 461,224
AN 5 - Nombre d'actions					
a - En début de période (mille actions)	525,320	517,117	390,729	385,000	385,000
b - En fin de période (mille actions)	473,076	473,076	426,907	426,907	517,117
VALEUR LIQUIDATIVE DEBUT DE PERIODE (EN DINAR)	104,251	103,383	104,154	103,292	103,292
VALEUR LIQUIDATIVE FIN DE PERIODE (EN DINAR)	101,679	101,679	101,647	101,647	103,383
TAUX DE RENDEMENT	0,90%	1,75%	0,82%	1,66%	3,34%

NB : Le taux de rendement correspond à l'évolution de la valeur liquidative entre le début et la fin de la période tout en considérant l'effet de toute distribution de dividendes intervenue durant la période en question.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtées au 30/06/2013

(Unité Dinars Tunisiens)

1 - Référentiel d'élaboration des états financiers :

Les états financiers trimestriels arrêtés au **30/06/2013** sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titre à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont comptabilisés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en comptes en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs similaires admises et non admises à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition lorsqu'ils n'ont pas fait l'objet depuis leur acquisition, de transaction ou de cotation à un prix différent. Ils sont évalués à la valeur de marché lorsqu'ils ont fait l'objet de transaction ou de cotation à une date récente.

Les placements en Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont évalués à leur coût d'acquisition ajusté du montant de l'amortissement de la décote ou de la prime jusqu'à l'échéance.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3 - Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3 - 1 Note sur le portefeuille - titre

Le solde de ce poste s'élève au 30-06-2013 à 41.095.308 Dinars. L'état du portefeuille titre se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre De titres	Coût D'acquisition	Valeur au 30-06-2013	% Actif	% Actif net	Note / Garantie
Titres émis par le Trésor	14.200	14.200.000	14.498.873	30,06%	30,14%	ETAT
BTA 5,50% Octobre 2018	5.000	5.000.000	5.030.684	10,43%	10,46%	ETAT
BTA 5,50% mars 2019	9.200	9.200.000	9.468.189	19,63%	19,68%	ETAT
Titres émis par des sociétés	289.000	25.056.214	25.553.815	52,98%	53,12%	
Amen BANK 2011-1	20.000	1.800.000	1.866.903	3,87%	3,88%	A.Bank
AMEN BANK SUB 2009 (A)	5.000	399.950	413.040	0,86%	0,86%	A.Bank
ATL 2010-1	5.000	300.000	311.254	0,65%	0,65%	BBB
EO ATL 2013-1	20.000	2.000.000	2.020.866	4,19%	4,20%	BBB(tun)
ATTIJARI BANK 2010	13.000	928.564	945.025	1,96%	1,96%	Attijari Bank
BH 2009	5.000	461.500	471.257	0,98%	0,98%	BBB-
BH 2013-1 FIXE 6.8%	10.000	1.000.000	1.000.447	2,07%	2,08%	BBB-
BH 2013-1VAR TMM+1.8%	10.000	1.000.000	1.000.390	2,07%	2,08%	BBB-
CHO 2009	2.000	175.000	178.581	0,37%	0,37%	BIAT
CIL 2010 - 2	20.000	1.200.000	1.233.929	2,56%	2,57%	BBB-
MEUBLATEX INDUSTRIES 2010 (A)	4.000	320.000	322.500	0,67%	0,67%	A BANK
STB 2010-1 (B)	10.000	799.900	809.192	1,68%	1,68%	STB
STB sub 2011	30.000	2.571.300	2.624.586	5,44%	5,46%	STB
TUNISIE LEASING 2009-2	15.000	600.000	606.335	1,26%	1,26%	BBB+
TUNISIE LEASING 2010-2	10.000	600.000	615.975	1,28%	1,28%	BBB+
TUNISIE LEASING 2012-2	20.000	2.000.000	2.045.843	4,24%	4,25%	BBB+
EO MODERN LEASING 2012	25.000	2.500.000	2.547.370	5,28%	5,30%	BBB
UIB 2011- catégorie B	20.000	1.900.000	1.981.068	4,11%	4,12%	UIB
EO UIB 2012-1	20.000	2.000.000	2.047.500	4,25%	4,26%	UIB

AIL 2013-1	15.000	1.500.000	1.507.134	3,12%	3,13%	A+(tun)
UBCI 2013-1	10.000	1.000.000	1.004.620	2,08%	2,09%	UBCI
OPCVM	10.377	1.055.910	1.042.619	2,16%	2,17%	
SICAV BH OBLIGATAIRE	10.377	1.055.910	1.042.619	2,16%	2,17%	-
Total du portefeuille-titres		40.312.124	41.095.308	85,20%	85,43%	

La valeur des BTA au 30/06/2013 inclus le reliquat de la décote à amortir pour une valeur de 14.525Dinars.

Les entrées du portefeuille titres enregistrés pendant la période allant du **01-04-2013** au **30-06-2013**, concernent des souscriptions aux emprunts obligataires pour un montant total de **4.500.000** Dinars.

Les sorties du portefeuille-titres qui ont été enregistrées pendant la période allant du **01-04-2013** au **30-06-2013**, concernent les remboursements des obligations de société échus et qui s'élèvent à un total de **80.000** Dinars.

3-2 Note sur les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **842.257 DT** pour la période allant du **01-01-2013** au **30-06-2013**, et se détaillent ainsi :

Désignation	Du 1/04/2013 au 30/06/2013	Du 01/01/2013 au 30/06/2013	Du 01/04/2012 au 30/06/2012	Du 01/01/2012 au 30/06/2012	Du 1/1/2012 au 31/12/2012
Revenus des BTA	155.772	312.048	155.772	311.542	626.511
Revenues des OPCVM	28.724	28.724	193.652	193.652	193.652
Revenus des obligations	276.600	501.486	158.447	320.247	662.905
Total	461.096	842.257	507.871	825.440	1.483.068

3-3 Note sur les placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au **30-06-2013** à **7.055.287 DT** se détaillant comme suit :

Désignation	Coûts d'acquisition	Valeur au 30-06-2013	% actif	Emetteur	Garantie
Billet de trésorerie ST MOURADI	500.000	508.739	1,05%	ST MOURADI	BH
Billet de trésorerie SH El Kantaoui	2.000.000	2.057.489	4,27%	SH El Kantaoui	BH
BDT250613/250713ATTIJARILEASING	3.000.000	2.989.498	6,20%	ATTIJARI LEASING	BB+
BDT130613/030713ATTIJARILEASING	1.500.000	1.499.562	3,11%	ATTIJARI LEASING	BB+
Total	7.000.000	7.055.287	14,63%		

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires :

Le solde de ce poste totalise pour la période allant du 01-01-2013 au 30-06-2013 un montant de 289.809 DT et représente le montant des intérêts courus sur les billets de trésoreries, les certificats de dépôt et les placements à terme :

Désignation	Du 1/04/2013 au 30/06/2013	Du 01/01/2013 au 30/06/2013	Du 01/04/2012 au 30/06/2012	Du 01/01/2012 au 30/06/2012	Du 1/1/2012 au 31/12/2012
Intérêts des placements à termes	6.392	6.393	382	1.433	1.946
Intérêts des billets de trésoreries	86.004	190.187	78.027	154.878	383.235
Intérêts des certificats de dépôts	28.737	93.229	0	351	68.418
Total	121.134	289.809	78.409	156.662	453.599

3-5 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01-01-2013 au 30-06-2013 ainsi que les mouvements sur le capital au cours la période comparative allant du 01-01-2012 au 30-06-2012 se détaillent ainsi :

Libellé	2013	2012
Capital initial au 1er Janvier		
Montant	51.642.038	38.475.331
Nombre d'actions	517.117	385.000
Nombre d'actionnaires	813	899
Souscriptions réalisées		
Montant (nominal)	31.436.000	8.357.900
Régul. des sommes non distribuables	-26.751	-10.688
Nombre d'actions émises	314.360	83.579
Rachats effectués		
Montant (nominal)	35.840.100	4.167.200
Régul. des sommes non distribuables	-27.926	-2.792
Nombre d'actions rachetés	358.401	41.672
Autres effets sur le capital		
Moins-values potentielles sur actions	-19.464	-118.079
Plus- values réalisés sur cession d'actions	48.620	13.384
Frais de négociation		-
Capital au 30 juin		
Montant	47.268.269	42.553.439
Nombre d'actions	473.076	426.907
Nombre d'actionnaires	771	849

3-6 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice et des exercices antérieurs augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscriptions ou de rachats.

Le solde de ce poste se détaille au 30-06-2013 comme suit :

Désignation	Résultat d'exploitation	Régularisation	Somme distribuable
Somme distribuable exercice antérieur (Report à nouveau)	486	-41	444
Somme distribuable exercice en cour	874.476	-41.274	833.202
Total	874.962	-41.316	833.646

3-7 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève au 30-06-2013 à 103.445 DT et se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2013	30-06-2012	31/12/2012
Rémunération du gestionnaire à payer	18.255	15.167	19.677
Rémunération du distributeur à payer	85.190	70.781	91.828
Total	103.445	85.949	111.505

3-8 Autres créditeurs divers :

Le solde de ce poste s'élève au 30-06-2013 à 27.764 DT et se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2013	30-06-2012	31/12/2012
Etat retenues à la source	17.952	- 9.409	-
Honoraires du commissaire aux comptes	5.075	5.718	11.554
Redevances CMF à régler	3.685	3.347	4.250
Autres charges AGO amortis	-	-	-
TCL à payer	1.051	671	477
Total	27.764	325	16.281

3-9 Charge de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du distributeur et du gestionnaire calculées conformément aux dispositions des conventions de distribution et de gestion conclues par la « POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT ». Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01-01-2013 au 30-06-2013 à 218.504 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Du 1/04/2013 au 30/06/2013	Du 01/01/2013 au 30/06/2013	Du 1/04/2012 au 30/06/2012	Du 01/01/2012 au 30/06/2012	Du 1/1/2012 au 31/12/2012
Rémunération du gestionnaire	18.255	38.559	15.167	30.233	65.819
Rémunération du distributeur	85.190	179.944	70.781	141.089	307.156
Total	103.445	218.504	85.949	171.322	372.975

3-10 Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel ainsi que les rémunérations d'intermédiaires et honoraires, les charges de pré-exploitation, la T.C.L ainsi que l'impôt et taxes et versements assimilés. Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01-01-2013 au 30-06-2013 à 39.087DT et se détaille comme suit :

Désignation	Du 1/04/2013 au 30/06/2013	Du 01/01/2013 au 30/06/2013	Du 01/04/2012 au 30/06/2012	Du 01/01/2012 au 30/06/2012	Du 1/1/2012 au 31/12/2012
Redevances CMF	12.170	25.706	10.112	20.156	43.879
Honoraires du commissaire aux comptes	3.717	7.393	3.717	7.398	14.914
Autres charges AGO amortis	3.017	3.117	4.280	4.280	6.405
T.C.L	1.447	2.869	1.026	2.035	4.911
Autres charges	0	2	-	1	-
Total	20.351	39.087	19.135	33.869	70.109

3-11 Disponibilités :

Ce poste enregistre les placements à termes, les dépôts à vue au niveau du compte courant, ainsi que les sommes à l'encaissement. Le solde de ce poste s'élève au 30-06-2013 à 82.530 DT et se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Dépôts à vue	82.530	2.908.462	3.107.285
Placements à terme	-	-	-
Total	82.530	2.908.462	3.107.285